



Le 5 novembre 2008

1er Conseil de Scolarité

Présents du côté de l'administration : Martine VIALLET (Directrice de l'ENTP), Thierry CHASSAT (Directeur des études de l'établissement de Noisiel), Christophe HOZE (Directeur adjoint), Françoise GUTEL (Directrice administrative de l'établissement).

Présents du côté des représentants des élèves : Laure DUTHILLEUL et Philippe FOURCADE (organisation syndicale SUD) ; Pascale RICHARD et Cyrille ARNAUD (organisation syndicale CGT) ; Olivier CARDOT et Christine PEREIRA-MAURIAT (organisation syndicale FO) ; David ROY et Patricia CERCEAU (liste indépendante PVSA).

Après un peu plus d'un mois de scolarité nombreux étaient les sujets d'interrogations.

Aussi n'est-il pas étonnant que ce premier conseil ait duré près de quatre heures et demi (de 16h45 à 21h15).

Ordre du jour :

- Scolarité 2008-2009: enseignement, administration
- Questions diverses

Beaucoup de questions, peu de réelles réponses encore moins de remises en question

En préalable Mme VIALLET nous a informé qu'en application des nouveaux statuts, les 3 associations de l'école : l'ALS (logement), l'AGR (restauration), l'ACST sont dotées d'un conseil d'administration propre où les adhérents seront représentés. L'ALS a déjà désigné ses représentants. Pour les deux autres, 3 représentants siégeront parmi les stagiaires déjà élus au sein du conseil de scolarité (titulaires ou suppléants). Ces questions ne seront donc plus débattues à l'avenir au sein de cette dernière instance.

Cependant, en cas de problème, ou pour toute suggestion concernant la restauration ou l'ACST, n'hésitez pas à nous contacter, nous prendrons contact avec les personnes concernées pour transmettre les informations.

Ce conseil de scolarité s'est ensuite déroulé sous forme de questions réponses ou demande d'explications dont nous vous restituons ci-dessous le contenu par thème.

Les emplois du temps

Serait-il possible d'avoir les emplois du temps avec 2 semaines d'avance ?

Réponse : C'est l'objectif fixé à partir de la période C. Cependant pour les personnes en stage, si les emplois du temps n'arrivent pas en temps voulu, ils seront consultables de n'importe quel ordinateur dans les postes comptable par le biais d'ENT'racte.



Est-il possible d'aménager les emplois du temps en libérant les lundi matins et/ou vendredi après-midi comme à l'école des cadres B à LYON ?

R : Non, l'enseignement sur Lyon n'inclut aucune activité périscolaire ; il faudrait donc supprimer toute activité y compris le voyage d'étude et les week-end à Bruxelles, Londres et Méribel...

Sur ce point, l'administration estime avoir déjà fait des efforts.

Est-il possible d'alléger la semaine précédent le Contrôle de Connaissances en évitant la succession de cours de même matière au contenu « indigeste » et en libérant l'après-midi de la veille à tous les groupes dans un souci d'équité ?

R : Si l'administration est consciente de ces désagréments, la gestion des emplois du temps de 23 groupes ne permet pas de prendre en considération tous les desiderata.

Certaines conférences techniques ont été jugées mal placées dans la scolarité par les stagiaires.

R : L'administration le reconnaît pour la conférence sur COPERNIC. Initialement prévue en période B, elle a du être avancée en période A suite à des contraintes d'emploi du temps.

De plus, elle signale que la plupart des conférences auront lieu au mois de janvier.

Les cours



Est-il possible d'avoir accès aux diaporamas plus rapidement ? Cela serait un bon support pour le travail personnel et éviterait leur recopie inutile dans certains cours déjà très denses.

R : Non car les diaporamas revêtent un intérêt pédagogique interactif et un support exclusivement pour les formateurs. Ils ne seront donc pas mis en ligne avant que tous les élèves aient eu le cours. Certaines diapositives sont fournies en annexe sous forme papier.

Néanmoins vous pouvez demander celles que vous jugez pertinentes : Monsieur CHASSAT les examinera et envisagera de les fournir sous forme papier à l'ensemble des groupes.

De plus, Monsieur CHASSAT signalera par un message sur ENT'racte lorsque les diaporamas seront accessibles.

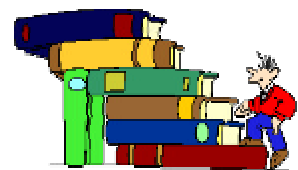
Quand seront organisés les cours de soutien et sous quelles modalités ?

R : Le soutien organisé par l'administration commencera après les résultats du 2^{ème} Contrôle de Connaissances. Il concernera les personnes les plus en difficultés et sera sur la base du volontariat. Ces personnes seront convoquées individuellement par M. CHASSAT.

Par ailleurs, l'administration souligne que des cours de soutien informels existent déjà.

Cependant l'administration reste opaque sur le nombre de stagiaires dans ces groupes de soutien et n'exclut pas le fait de composer des groupes de 26 personnes..... !!!!! Il semblerait que cette variable dépende du nombre de personnes concernées.....

On se demande quelle sera la qualité et l'efficacité du soutien apporté dans ces conditions.....



Est-il possible d'avoir des exercices de comptabilité supplémentaires en ligne?

R : Cela n'est pas prévu.

L'administration compte sur la solidarité entre élèves, le travail sur livres (60 manuels de comptabilité sont disponibles à la bibliothèque), la communication avec les formateurs et sur un « déclic » qui devrait arriver

Monsieur HOZE assure que le niveau des livres de comptabilité présents à la bibliothèque correspond exactement au niveau demandé pendant notre scolarité. Donc, les personnes qui souhaitent s'expérimenter davantage y trouveront tous les éléments pour satisfaire leur besoin d'entraînement.

Des élèves se plaignent de l'inexpérience de certains de leurs formateurs.

R : L'administration signale que les formateurs ont une formation premier métier différente des autres lauréats. On ne peut pas comparer ces deux modes de formation. D'une part ils reviennent plus tôt en août et d'autre part ils suivront en novembre une formation axée essentiellement sur les méthodes de pédagogie.

Les locaux

Même si nous avons noté les efforts faits par l'administration pour faciliter l'intégration des personnes à mobilité réduite (des salles fixes proche de l'ascenseur et proche des rampes d'évacuation), nous signalons que l'école nécessiterait des aménagements.

En effet, nous craignons des difficultés lors des évacuations, et attendons les exercices pour constater si les mesures actuelles sont suffisantes pour palier aux risques encourus par un feu ou tout autre danger.

De plus, compte tenu de la volonté gouvernementale de tenir ses engagements concernant le taux obligatoire de personnel handicapé, il semblerait adéquat de créer des salles au RDC.

R : Nous notons que Madame VIALLET semble confiante quant au futur de l'école dans le cadre de la fusion.

Cependant, l'administration se prévaut d'un avenir incertain tant en nombre de personnes concernées que sur le devenir de l'école dans le cadre de la fusion, elle n'envisage donc aucun travaux en ce sens ni dans un futur proche ni à plus long terme.



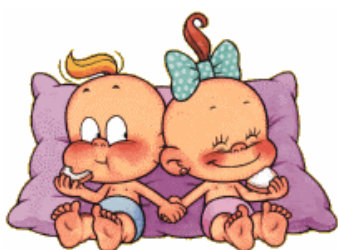
Les paliers offrent la possibilité de se connecter au réseau mais aucun branchement électrique n'y est présent.

R : Aucune prise ne peut être installée pour des raisons d'esthétique (mur de brique) et de sécurité.

Compte tenu de l'évolution de la moyenne d'âge des inspecteurs stagiaires, est-il possible d'envisager de créer une structure d'accueil pour les enfants au sein de l'école comme à l'école de l'ENI ?

R : Madame VIALLET signale que la structure d'accueil de l'ENI, certes petite, ne pourrait pas fonctionner si elle n'était pas ouverte aux habitants de Clermont.

L'ENT a fait le choix, comme pour les logements, de favoriser l'intégration des stagiaires dans le tissu social local et estime qu'en tant que futur cadre A, vous êtes capable en moins de deux mois (date d'attribution des logements) de vous débrouiller avec vos chères têtes blondes quand on connaît le manque de structures collectives et d'assistantes maternelles, à vous de vous « dépatouiller » avec vos chérubins pour leur trouver une place en crèche déjà saturée par la population locale ou de trouver une nourrice agréée qui s'adaptera à vos horaires très variables ...



Points divers

Le premier stage d'immersion :

L'administration se félicite que le 5 novembre, tous les stagiaires ont réussi à être placés et souligne qu'ils ont tous obtenus le département demandé.

Le contrôle de connaissance :

Les résultats sont prévus pour la semaine du 24 novembre. Concernant les personnes en stage d'immersion, les résultats devraient être transmis par messagerie électronique.



Des stagiaires se sont plaints de l'état des toilettes du RDC près de la cafétéria :

Malheureusement, il est le résultat de certains comportements déplorable, inadmissible et indigne de futurs cadres A.

Les personnes concernées devraient se sentir visées ... et sont bien sûres invitées à se ressaisir...bien entendu, si cela provenait d'un problème personnel particulier, nous le (ou les) invitons à nous contacter pour trouver une solution...

Des stagiaires demandent la prise en charge d'une partie des frais de transport quotidiens :



La prise en charge d'une partie de la carte orange ne peut pas se faire pour des raisons juridiques.

En effet, aucun texte ne prévoit ce remboursement. Toutefois, le sujet est étudié par la direction générale.

Cependant, l'Administration rappelle que les indemnités de stage ont vocation à couvrir ces frais, surtout pour les personnes n'ayant pas de double résidence...

Comment fonctionne exactement la note de participation ? (entendez note binette !!)

M. HOZE rappelle que cette note mesure une valeur générale. Tous vos formateurs participent à son élaboration au prorata du nombre d'heure dispensé.

Par ailleurs, la note de la Direction pénalise certains comportements et valorise ceux qui ont une attitude exemplaire (aide aux autres, participation pour la collectivité...).

L'administration affirme que la moyenne des notes sera supérieure à la moyenne. Ceux qui auront en dessous ne seront pas étonnés (convocation préalable) et souligne d'ailleurs qu'aucun recours n'a encore eu lieu pour des mauvaises notes....

Même si les débats ont été « courtois », l'Administration ne lâche rien.

Si ce premier conseil a permis de mettre en place le contexte dans lequel nous allons évoluer pendant une année, nous avons le sentiment que l'administration a répondu à tout et « campe » sur certaines de ses positions au fil des ans...

Par ailleurs, nous notons que peu de questions nous ont été soumises avant ce 1^{er} conseil.

**Manque de temps, manque d'idées ou peur de l'Administration ?
Nous n'en savons rien, alors, surtout :**

N'hésitez pas à nous contacter !

laure.duthilleul@dgfip.finances.gouv.fr

philippe.fourcade@dgfip.finances.gouv.fr